



BULLETIN MUNICIPAL

30, rue de l'Église, Case Postale 40
Saint-Simon-de-Rimouski (Québec) G0L 4C0

Téléphone : 418-738-2896

Courriel : admin@st-simon.qc.ca Site Internet : www.st-simon.qc.ca

La réussite ne peut être durable que si elle est collective et partagée – Didier Court

25 JANVIER 2018 : PRÉSENTATION PUBLIQUE DU BUDGET ANNUEL

Étaient présents : M. Wilfrid Lepage, maire
M. Dany Larrivée, directeur et secrétaire-trésorier adjoint
M. Daniel Thériault, consultant

Les conseillers : M. Pierre M. Barre M. Raymond Lavoie
M. Clément Ouellet M. Christian Toupin
Mme Jacqueline D'Astous Mme Guylaine Gagnon

Ainsi que trois (3) citoyens

Comptes de janvier
54 479,52 \$

RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET 2018

Description	2018	2017	Écart
Revenus			
Taxes, compensations et tarifications	658 800 \$	627 342 \$	31 458 \$
Taxes foncière générale - 1,10 \$ du 100 \$	539 290 \$	521 654 \$	17 636 \$
Tarif Aqueduc - entretien - 296,14 \$	35 881 \$	33 075 \$	2 806 \$
Tarif Eaux usées - entretien - 119,51 \$	13 141 \$	13 052 \$	89 \$
Tarif Collecte des ordures - 184,57 \$	61 588 \$	51 859 \$	9 729 \$
Tarif Ramonage des cheminées - 25,90 \$	8 900 \$	7 702 \$	1 198 \$
Services de la dette	78 282 \$	83 012 \$	(4 730) \$
Tarif Aqueduc - Dette - 207,31 \$	24 089 \$	25 889 \$	(1 800) \$
Tarif Eaux usées - Dette - 492,66 \$	54 193 \$	57 123 \$	(2 930) \$
Païement tenant lieu de taxes	7 933 \$	7 663 \$	270 \$
Sécurité publique	5 000 \$	- \$	5 000 \$
Imposition de droits	18 000 \$	8 000 \$	10 000 \$
Divers revenus	8 000 \$	- \$	8 000 \$
Subventions en immobilisations	355 756 \$	660 313 \$	(304 557) \$
Financements de prêts	69 967 \$	521 190 \$	(451 223) \$
Redevances Parc Éolien	47 803 \$	- \$	47 803 \$
Développement et urbanisme	- \$	- \$	- \$
Affectation de surplus	15 000 \$	63 658 \$	(48 658) \$
Total des revenus	1 264 541 \$	1 971 178 \$	(706 637) \$

Description	2018.	2017.	Écart
Dépenses par département			
Administration	231 412 \$	204 566 \$	26 846 \$
Sécurité publique	161 702 \$	145 008 \$	16 694 \$
Voirie	250 027 \$	226 205 \$	23 822 \$
Aqueduc	35 881 \$	33 075 \$	2 806 \$
Eaux usées	17 692 \$	13 052 \$	4 640 \$
Matières résiduelles	61 588 \$	52 867 \$	8 721 \$
Urbanisme	50 898 \$	34 844 \$	16 054 \$
Loisirs	58 846 \$	66 557 \$	(7 711) \$
Finances	117 495 \$	573 471 \$	(455 976) \$
Immobilisations	279 000 \$	621 533 \$	(342 533) \$
Total des dépenses	1 264 541 \$	1 971 178 \$	(706 637) \$

BABILLARD

DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS

Suite à plusieurs demandes relatives à la prise en charge des frais reliés au déneigement des chemins privés par la Municipalité, nous avons le regret de vous annoncer qu'il nous est impossible de prendre en charge ces frais. Nous avons communiqué avec le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) qui a souligné l'impossibilité d'affecter une portion du budget aux voies publiques pour l'entretien de chemins privés. Il est stipulé, au **chapitre XI, section 1, article 66 du Code Municipal** que : *'La municipalité locale a compétence en matière de voirie sur les voies publiques dont la gestion ne relève pas du gouvernement du Québec ou du Canada ni de l'un de leurs ministères ou organismes'*. Ajoutons que, par définition, [...] *une voie publique inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé* [...] (2005. C. 6, art. 66 ; 2010, c. 3, art. 278). Les chemins non-verbalisés et les impasses ne peuvent donc pas être entretenus aux frais de la Municipalité.

Pour plus d'information, contactez la direction régionale du MAMOT au (418) 727-3629

BILAN DES PERMIS ET CERTIFICATS

Eh oui, 2017 est bel et bien terminée. Il est maintenant l'heure du bilan au niveau du service d'urbanisme. L'année 2017 aura été une année chargée en travaux. Effectivement, vous, chers citoyens, avez investi pas moins de **1 072 000\$** en travaux de tous genres. D'ailleurs, grâce à la construction de trois résidences unifamiliales, notre municipalité accueillera de nouveaux résidents.

Nous vous remercions d'avoir choisi d'investir chez nous. Votre contribution participe au maintien de notre patrimoine bâti et ajoute du charme à notre municipalité en plus de dynamiser notre économie.

En mon nom personnel, je vous souhaite à tous une excellente année 2018 !

-Sarah Gauvin, inspectrice en bâtiment et en environnement

HORAIRE – INSPECTRICE DES BÂTIMENTS

Tous les mardis de 8h00 à 16h30.

VEUILLEZ TOUTEFOIS PRENDRE NOTE QUE MME GAUVIN N'EST DISPONIBLE QUE SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.

CALENDRIER DES COLLECTES 2018

Collectes de février



6 et 27 février



7 et 21 février



20 février

Collectes de mars



20 février



7 et 21 mars



20 mars

PORTES-OUVERTES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

La population est invitée à l'ouverture du nouveau centre communautaire présidée par le ministre Jean D'Amour ce **25 février 2018 à 11h00**. Le ministre D'Amour présentera un discours afin d'officialiser l'ouverture officielle du centre communautaire de Saint-Simon.

La présentation sera suivie d'un goûter et d'une journée portes-ouvertes où il vous sera possible de visiter le centre et ses installations. Nous vous attendons en grand nombre!

LOISIRS

Horaire de la glace (patinage)

366, route 132 (Centre communautaire de Saint-Simon) :

Vendredi : 19h00 à 21h00

Samedi : 10h00 à 12h00/ 13h00 à 17h00/19h00 à 21h00

Dimanche : 10h00 à 12h00/ 13h00 à 17h00

COSMOSS : Journée de vision commune

Dans le cadre de la semaine sur l'alimentation, la population des Basques est invitée à participer à une présentation relative à l'autonomie alimentaire de la région et aux diverses alternatives qui s'offrent à notre milieu afin que tous aient accès à des aliments frais et de qualité.

C'est un rendez-vous le **jeudi 1^{er} mars 2018 de 8h30 à 15h30** au restaurant le Gueuleton (Saint-Jean-de-Dieu)

Pour info et inscription : (418) 851-6098
municipalites.nourricieres@gmail.com

Date limite d'inscription : 23 février 16h00

Club 50 ans +

Pour souligner la Saint-Valentin, dimanche le 18 février prochain, le club des 50 ans + invite ses membres et amis à se joindre à l'équipe pour un après-midi de plaisir : jasette entre amis et jeux de « shuffle board ». Un souper terminera la journée. Au menu il y aura de la pizza, des frites et des tartes pour dessert. Le repas est gratuit pour les membres du club de St-Simon et est au coût de 15,00\$ pour les non-membres. Inscrivez-vous avant le 15 février. Contactez Daniel au 418 509-1328. Nous serons heureux de vous y rencontrer.

Prochaine réunion du conseil municipal : 5 mars 2018, 19h30 (salle Ernest-Lepage)